

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL CADETS « ESPOIRS »

1 - DÉFINITION

Le championnat de France Individuel Cadets « Espoir » permet aux cadets 1ère année de se confronter dans une manifestation nationale.

2- SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

3 - ANNÉES DE NAISSANCE : CADETS/CADETTES 1ÈRE ANNÉE

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4 - NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le code sportif.

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

Ceinture verte minimum.

- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6. PARTICIPANTS

Les judokas issus des championnats régionaux ou départementaux + les cadets 1 qui ont participé au championnat de France Cadets 1ère division de la saison en cours.

7- CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible.

Féminines : -40kg ; -44kg ; -48kg ; -52kg ; -57kg ; -63kg ; -70kg ;
+70kg Masculines : -46kg ; -50kg ; -55kg ; -60kg ; -66kg ; -73kg ;
-81kg ; -90kg ; +90kg

8- ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de FRANCE JUDO

[Site FFJDA Onglet SPORTIF/Arbitrage/Règlements](#)

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 - TEMPS DU COMBAT

Féminines et Masculins : 3 minutes

Décision obligatoire

Récupération : 6 minutes entre deux combats

10 - FORMULE DE COMPÉTITION ET ENGAGEMENTS

Poules et tableau final

11 - EPREUVE DE QUALIFICATION

Sur sélection régionale.

12- RELATION GRADE CHAMPIONNAT: OUI